

« Ça commence pour rien, je ne sais même plus pourquoi ça a commencé. Parfois, elle avait le regard dur, j'étais persuadée qu'elle me regardait méchamment (...). Je n'avais pas l'impression d'être sa mère, il n'y a pas le lien ».

Ce matin, devant les feuilles du procès-verbal des Assises de maman, j'essaye de me souvenir. Je voudrais ne pas avoir oublié Solène. Revoir les moments où elle était là. A quoi elle ressemblait. Pas sur les photos des journaux, mais dans la vie de tous les jours. J'ai beau essayer, je n'y arrive pas. Elle est partie de ma tête. Je n'ai plus aucun souvenir de ce que nous avons vécu ensemble. Elle est une ombre qui n'a touché ma vie que par le procès. Elle est cette sœur qui aura transformé maman et Jean-Pierre, mon beau-père, en monstres froids. Elle est une photo sur les manchettes des journaux. Elle est un symbole de l'enfance maltraitée. Elle porte en elle tous les dégouts d'une société. Maman et Jean-Pierre devraient être morts. La guillotine aurait dû leur retirer définitivement le droit d'être parents. Le droit d'élever des enfants. Le droit de vie et de mort sur Solène.

La lecture de l'énoncé des faits par le Président est crue. Elle est terrible. L'instruction est directe. Indicible. Coups répétés. Fracture non soignée. Ecchymoses sur toutes les parties cachées du corps. Brûlures. Coupures et cicatrices. Pas de sévice sexuel. Mort par suffocation. Poumons perforés par des côtes cassées. Présence d'eau dans les poumons. Mort douloureuse et lente. Aveux de maman et de Jean-Pierre. Brutalités répétés. Torture. Une date présumée de meurtre, le 14 avril. Un corps en mauvais état. Déjà rongé par le béton.

Maman et Jean-Pierre ont été condamnés à 30 ans de réclusion criminelle assortie d'une période de sûreté de 20 ans pour avoir torturé puis assassiné ma petite sœur Solène alors âgée de cinq ans. Les faits sont terriblement simples : ma mère a battu Solène en lui donnant des coups de pieds dans le ventre pendant que Jean-Pierre la maintenait sous les bras. Puis ils l'ont mise sous une douche glacée. Ils l'ont laissée agonisante dans la douche pour voir leur émission. Elle est morte à ce moment. Jean-Pierre a caché le corps dans la cave. Quelques jours après ils ont déclaré sa disparition. Mais il avait coulé son corps nu sous une chape de béton dans un bac en plastique.

Je m'appelle Kelly. Je suis l'aînée de ma famille. Solène avait un an de moins que moi. Juste après sa naissance mes parents ont divorcé. Nous avons été gardées par ma grand-mère paternelle jusqu'à ce que maman me récupère. Solène, elle, est restée avec ma grand-mère et mon père pendant presque cinq ans. Soit un an de plus que moi. Pendant ce temps maman a refait sa vie avec Jean-Pierre. Ils ont eu une petite fille, ma petite sœur, Jasmine.

Je ne me souviens pas des quelques mois passés avec Solène. Rien. Même pas un moment, une image, une odeur, une impression. Rien. Un grand vide de plusieurs mois. Souvent, seule dans mon lit, le soir, j'essaye de m'enfoncer dans mon passé. Je remonte le temps. Peut-être comme ça je pourrai retrouver mon histoire à moi. Je ne dois pas passer les étapes. Je vais doucement. Ma vie passée à l'envers en slow motion. L'exercice est difficile. Rien que sur une journée. Alors là ! C'est tout doucement que je vais arriver à reconstituer ces mois. A retrouver Solène. A comprendre.

Mon premier souvenir date du 26 Mai 1999. J'avais 6 ans depuis juste 3 mois. Je me suis gravement brûlée ce jour-là. Une tasse de thé sur la table. J'ai essayé de la prendre. Elle a glissé de mes doigts. L'eau bouillante est tombée

sur ma cuisse nue. J'ai eu tellement mal que je me suis évanouie. Mais de cela je ne me rappelle pas. En revanche, j'ai dans les yeux et dans la tête encore maintenant mon réveil. J'appelais maman et à chaque fois une dame répondait. Mais cette dame n'était pas maman. Alors je refermais les yeux pendant quelques instants et rappelais maman. Mais à chaque fois la même dame me répondait en me prenant la main. Elle me parlait, mais je ne répondais pas. Maman n'était pas là. Maman ne sera plus jamais là. Dans un lit d'hôpital. Seule. Depuis pas un matin où je me réveille sans vouloir voir maman. Et tous les matins cette même certitude d'abandon. Cette même solitude extrême. Maman ne viendra pas. Je suis née une seconde fois ce jour-là. Une naissance somme toute banale. Dans une chambre d'hôpital. Maman m'a expulsée. Ma mère était là. Ma mère c'est Denise. Elle m'a élevée dans sa famille. J'ai été placée chez elle. C'est elle qui m'a répondu à chaque fois que j'appelais maman. C'est elle qui m'a pris la main pour que je n'aie pas peur. C'est elle qui m'a ouvert son cœur. C'est elle qui a fait de moi une femme capable de survivre. Mais Denise c'est ma deuxième vie. Ou peut-être même ma troisième vie.

Je m'appelle Kelly. Ma mère était une grande fan de Beverly Hills. Une série américaine de l'époque. L'un des personnage féminin était cette Kelly. Elle était belle, brune, la tête de ces ados saines et sportives. Elle devait être la chef des pompoms girls ou quelque chose de ce genre. Maman voulait que je lui ressemble. Que j'ai sa vie facile en insouciances et talents. Car dans cette série les Kelly savent tout faire, danser, chanter, dessiner. J'imagine que maman devait avoir cette vision idéalisée de ma vie. J'ai essayé une fois de regarder un épisode. Mais je n'ai pas pu le finir. Hasard morbide ou destiné incroyable, cet épisode commençait par la disparition de la petite sœur de Kelly. Avec l'inquiétude de la mère. Je n'ai pas pu aller plus loin que les dix premières minutes où la mère et le père appellent les policiers. Les parents sont tellement dignes dans leur terreur. Tellement humains dans leurs

angoisses. Je n'ai jamais su ce qui se passe ensuite. J'imagine qu'en bonne série US, avec une dramaturgie étudiée, et peut être même grâce à Kelly, la petite fille est retrouvée et restituée à sa famille. Une histoire dramatique qui se finit bien.

Je m'appelle Kelly et ma petite sœur Solène est morte tuée par mes parents. Je m'appelle Kelly et jamais elle ne reviendra chez nous dans les bras d'une policière emphatique. Je m'appelle Kelly et je suis la fille d'assassins.

Après l'examen des faits, pendant le procès, le Président a retracé l'enfance de ma mère. Sa rencontre avec mon père. Sa séparation d'avec lui. L'arrivée de Jean-Pierre. Son enfance à lui. J'ai compris que les avocats voulaient beaucoup insister pour l'un comme pour l'autre sur ces années là. Mais paradoxalement, pour des raisons radicalement différentes. Jean-Pierre a été un enfant heureux, voulu, choyé. Ses parents, ses frères l'ont entouré d'amour et d'attentions. Tout ce qu'il a entrepris, ou ce qu'il a vécu, il l'a fait pour les autres. Il est infirmier, pompier volontaire. L'argument pour les avocats est simple : un homme aussi bon n'a pas pu se muter en brute tueur d'enfant comme cela. Il était forcément sous l'emprise maléfique de maman. Un homme ne peut pas changer ainsi seul. Il est, il serait, à sa façon une victime. Un pantin sans volonté. Un peu comme les membres d'une secte qui ne savent plus ce qu'ils font. Dont le gourou contrôle jusqu'aux pensées qu'ils n'ont pas encore eu. En revoyant les images du procès on entre-aperçoit, au milieu de la salle, sa famille. Sa mère, son père, ses frères. Ils sont tout petits, n'osant presque pas exister. On devine un petit signe de la main de sa maman vers son fils perdu tout là-bas sur le banc des accusés à côté du monstre. On voit presque la bande se ratatiner sur elle-même pendant l'énoncé terrible des faits. Démolir d'entendre la barbarie d'un fils, d'un frère, tellement différent de cet homme. Cette famille est allée plus loin que la honte et l'anéantissement. En lisant la plaidoirie de ses avocats je vois presque leur geste vers eux. Ils

portent la peine et la fin de l'innocence sur eux. Jean-Pierre n'est pas un monstre froid sans pitié devant Solène, cinq ans. C'est le fils de ces petites gens morts de ne l'avoir sauvé des griffes du monstre absolu. Il doit pouvoir un jour revenir vers eux pour redevenir l'homme qu'ils ont construit avant. Avant que le monstre ne le vampirise. Le père est venu à la barre le premier. Il voulait dire aux jurés que son fils est un gars bien. Sa fierté le jour où il est devenu pompier volontaire. Et de rappeler des petites anecdotes du temps à 15 ans où les ados normaux boivent et fument où il aidait bénévolement la voisine à faire son jardin. Le Président doit l'arrêter pour éviter de savoir comment il a sauvé le chat des Picards des eaux du ruisseau d'à côté. La mère est pire encore. Sans comprendre ce qu'elle fait, elle raconte qu'à cinq ans il avait donné toute sa tirelire pour les enfants d'Haïti. Cinq ans, l'âge de Solène. Mais la mère n'a jamais senti cette femme. Maman. Elle est fausse. Rapace. Elle l'a séparée d'eux pour mieux le contrôler. Elle est tombée enceinte de Jasmine pour mieux lui mettre le grappin dessus. Il n'a plus été le même depuis qu'il l'a fréquentée. Et maintenant, à cause d'elle, sa petite fille, ma petite sœur, lui a été enlevée. Il faut que cette enfant soit courageuse. Dans la retranscription froide de la greffière, on sent la supplication de cette mère. Il faut sauver son Jean-Pierre. Tous les jours elle va à l'Eglise pour supplier le bon Dieu de le sauver. Le curé lui a dit que seule la prière pourra aider son fils. Sauver le meurtrier de Solène !

Les avocats de maman veulent eux, au contraire, montrer qu'elle est le fruit d'une enfance malheureuse. D'une enfance si ce n'est martyr, du moins difficile. Elle n'a pas eu les repères lui permettant de distinguer le bien du mal. Elle est la dernière d'une fratrie de six enfants. Le plus vieux à sa naissance n'avait que 13 ans. Il y a trois pères différents. Quelques mains courantes déposées par la mère pour violence conjugale. Quelques séances à l'hôpital pour sa mère suite à des soirées trop arrosées du fils aîné. Autant la famille de Jean-Pierre est discrète dans son coin, autant la famille de maman est présente et visiblement bruyante. Une de ses sœurs s'est improvisée porte-